



Limousin Palestine

Groupe local de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS)
Bulletin de liaison n° 37 novembre-décembre 2009

Les crimes de l'Etat d'Israël devant les Nations Unies et le boycott international

Le rapport de la mission du juge Richard Goldstone qui accuse sans équivoque les forces armées israéliennes de crimes de guerre et d'actes pouvant être apparentés à des crimes contre l'humanité à Gaza vient d'être approuvé par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. La résolution a été adoptée par 25 voix contre six (Etats-Unis et cinq pays européens), onze Etats se sont abstenus, la France, la Grande-Bretagne et trois autres pays ont refusé de prendre part au vote. 1400 personnes pour la plupart des civils non armés dont 437 enfants de moins de 16 ans ont été tués au cours de l'offensive israélienne, 5450 personnes ont été blessés dont 1890 enfants, des destructions massives d'infrastructures civiles ont eu lieu au point de transformer en champs de ruines cette région toujours soumise au blocus économique et politique. Cette offensive inédite où une des armées les plus puissantes du monde attaquait un des territoires les plus densément peuplé et pauvre a ému l'ensemble de l'opinion publique au point de créer à travers le monde, de gigantesques manifestations réclamant que des sanctions immédiates soient prises contre l'Etat d'Israël. Le gouvernement ultra nationaliste actuel poursuit non seulement la colonisation de la Cisjordanie notamment à Jérusalem-est mais aussi menace les droits et les acquis sociaux du million d'Israéliens d'origine palestinienne qui sont déjà considérés comme des citoyens de seconde zone. A la veille des célébrations du vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin, la construction du mur se poursuit en Cisjordanie malgré l'avis de la CIJ qui demande non seulement l'arrêt de sa construction mais aussi son démantèlement.

Le rapport du juge Richard Goldstone devrait être présenté devant le Conseil de Sécurité et provoque de grands remous aussi bien au niveau du gouvernement israélien mais aussi au niveau de l'Autorité palestinienne soumise aux pressions américaines.

Parallèlement à d'éventuelles actions de justice contre les auteurs des crimes à Gaza, des organisations et des institutions prennent des mesures sanctionnant immédiatement la politique coloniale israélienne. Celles-ci



1989- 2009 Berlin-Palestine
2009 : Le mur en Cisjordanie avec une affiche du Ministère israélien du tourisme.

Vie de l'association depuis le mois de mars 2009

- 20.03 Réunion de bureau
- 21.03 Rassemblement Femmes en noir
- 28.03 Fête du MRAP
- 3,4 et 5.04 Lire à Limoges
- 11.04 Rassemblement Femmes en noir
- 08.05 Réunion de bureau
- 09.05 Rassemblement Femmes en noir
- 16,17.05 Congrès de l'AFPS
- 23.05 Foire expo à Limoges
- 7.06 Elections européennes (courrier)
- 16.06 Emission sur RCF
- 20.06 Réunion CA de la MDH
- 24.06 Rassemblement devant la Préfecture
- 25.06 Réunion Limousin-Palestine
- 27.06 Fête des Femmes en noir
- 15.09 CA de la MDH
- 19,20.09 CN de l'AFPS
- 23.09 Soirée ciné et débat
- 09.10 Réunion de bureau
- 10.10 Distribution de tracts
- 22.10 Réunion CA de la MDH

pourraient faire pression sur les gouvernements européens dans un futur plus ou moins proche et ainsi les engager à mettre un terme à cette situation de déni de droit et de justice en mettant en œuvre la suspension de l'accord d'association U.E-Israël.
 Le gouvernement norvégien a gelé ses fonds d'investissement destinés à Israël, le TUC, principal syndicat britannique a voté pour le boycott des produits israéliens, le Conseil œcuménique des églises encourage le boycott des produits et services provenant des colonies, Soda-Club qui exploite l'usine qui se trouve dans la plus importante colonie israélienne de Cisjordanie est en désaccord juridique avec l'Allemagne...La mobilisation nationale qui a lieu actuellement au niveau des gouvernements et qui aboutira aux rassemblements devant les mairies en apportant symboliquement tout ce qui est interdit d'entrée à Gaza a pour objectif de faire cesser ce blocus immorale et l'injustice qui domine la région depuis trop longtemps.

Isabelle Jauberteau



Soirée organisée à la MDH en l'honneur de Samer Hajji habitant à Qarawat et effectuant une thèse à la Faculté des Sciences et des Techniques de Limoges. Photo Marie-Pierre Aguiton.

Enfants, je jouais...!!!

Enfants de Gaza, du Liban
 Enfants des actualités muselées
 Enfants d'Afrique et d'ailleurs
 Que le monde silence
 Aucune attention à votre innocence.
 Grandiloquence et répugnance
 Vos maîtres bourreaux ne connaissent pas l'abstinence
 Enfants, petits boucliers explosés dans la démence !!
 Enfants de là-bas
 Quand j'étais enfant...
 Un jour, j'ai joué
 Avec mes petits soldats morts
 De n'avoir pas eu de plomb dans la tête.
 Un jour je n'ai plus joué
 Les petits soldats s'en sont allés...
 Enfants de là-bas
 Quand j'étais grand
 Avec mes amis, j'ai marché
 Pour qu'on vous fiche la paix !
 Enfants si proche de notre présent
 Percevez-vous, nos pas, nos chants
 Dissimulés parmi ces défilés assassins bottés
 Enfant que la peur inonde
 Si vous pouviez avoir ma chance au réveil
 Quand je m'émerveille au soleil levant
 Qui joue avec la couleur dans la quiétude.
 Enfants, terrassés par les marchands de canons immondes
 Vous ne voyez hélas, des couleurs
 Que celles du feu et du sang
 Vous n'entendez pas de musiques
 Mais hélas, des tonnerres de bombes incessants
 Dont l'écho si lourd résonne et fait oublier les maigres trêves
 Enfants, nés sans enfance, parachutés dans la violence
 O pauvres mères, expulsant de leur ventre l'amour dans la haine
 Enfant, je jouais, mais comment sur mon album à colorier
 Puis-je vous répéter ces couleurs d'espérance

13 janvier 2009

Marc Pommier
 adhérent de Limousin-Palestine

Les rassemblements des Femmes en noir et de leurs partenaires

reprennent à raison de un samedi par mois à 15 h 00, place de la Motte à partir du mois de janvier 2010, un calendrier sera établi.

Ensemble, des femmes israéliennes et palestiniennes expriment leur profond désaccord avec la politique d'apartheid et de colonisation des territoires palestiniens menée par le gouvernement israélien. Elles protestent contre les crimes de l'armée israélienne et notamment le massacre qui a eu lieu à Gaza au mois de janvier 2009 et ses conséquences... Les Femmes en noir du Limousin sont solidaires de leurs actions.

Territoires palestiniens Colonisation, Mur, blocus de la bande de Gaza Non à l'enfermement !

Octobre et novembre 2009

La mobilisation initiée par la Plateforme des ONG pour la Palestine quelques temps avant la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien du 29 novembre est destinée à faire pression sur le gouvernement français et par là même sur la Communauté européenne afin qu'ils s'engagent à mettre un terme au blocus et au siège de la bande de Gaza.

Les exigences sont les suivantes :

- . Réouverture complète de la bande de Gaza.
- . Mise en place d'un dialogue avec les représentants du Hamas.
- . Mise en œuvre par le Conseil de sécurité des Nations unies des recommandations de la mission d'enquête menée par le juge Goldstone.

Les initiatives sont les suivantes :

- . Interpellation des parlementaires.
- . Vendredi 27 novembre, chaque personne apporte devant la mairie de Limoges des échantillons de produits n'entrant pas dans la bande de Gaza (matériaux de construction, matériel scolaire, ampoules, bougies, allumettes, livres, jouets, instruments de musique, crayons, vêtements, chaussures, matelas, draps, couverture, couverts, tasses...)

Prochains rendez-vous

Fête de la châtaigne du cidre et de l'artisanat

Dimanche 8 novembre toute la journée

Saint Priest sous Aix

stand Jumelage culturel avec le centre Al Diwan
Huile d'olive, céramiques, CD musique
palestiniennes

Solidarité Internationale

en partenariat avec la MDH

12, 13 et 14 novembre de 10 h 00 à 18 h 00
place de la Motte à Limoges

Mobilisation nationale « Non à l'enfermement »

Vendredi 27 novembre à 17 h 00

devant la Mairie de Limoges
voir présentation ci contre.

Réunion de préparation de la mobilisation

Mardi 24 novembre à 18 h 00

Maison des Droits de l'Homme
37, rue F. Mistral Limoges

Assemblée Générale Limousin-Palestine

Vendredi 11 décembre à 20 h 00

salle annexe 1 Blanqui à Limoges
(derrière la Mairie)

En solidarité : Huile d'olive de Palestine
75 cl : 10.50 euros

Et toujours :

- Cahier de formation (AFPS) n°21
« Israël, Iran...
Dénucléariser le Moyen-Orient »
par Bernard Ravenel
- Cahier de formation (AFPS) janvier 2008
« L'eau, enjeu du conflit israélo-palestinien »
par Jacques Fontaine
5 euros, le numéro.

Faites vos commandes par e.mail à l'association
ou tel. 06 33 83 90 17

Un Professeur israélien appelle au boycott de son pays. Neve Gordon, Science Politique à l'Université Ben-Gourion de Beersheba.

[...] Ce n'est certes pas simple, pour moi qui suis Israélien, d'exhorter les gouvernements étrangers, les autorités régionales et internationales et les mouvements sociaux, ainsi que les organisations confessionnelles, les syndicats et les simples citoyens à suspendre leur coopération avec Israël. Mais aujourd'hui, quand je vois mes deux garçons en train de jouer dans la cour, je suis convaincu que le boycott est la seule façon de sauver Israël de sa propre folie. Ce qui m'amène à dire cela, c'est le fait qu'Israël est parvenu à la croisée des chemins : les temps de grande crise nécessitent toujours des décisions aussi difficiles que drastiques. Je dis cela en tant que juif ayant décidé d'élever ses enfants en Israël, en tant que membre du camp de la paix israélien depuis près de trente ans et en tant que citoyen israélien profondément préoccupé par l'avenir de son pays. La description la plus précise et exacte que l'on puisse donner aujourd'hui d'Israël est celle de pays d'apartheid. Depuis plus de quarante-deux ans, Israël contrôle les terres s'étendant entre la Vallée du Jourdain et la côté méditerranéenne. Dans cette région résident environ 6 millions de juifs et près de 5 millions de Palestiniens. Sur cette population, 3 millions-et-demi de Palestiniens et près d'un demi-million de juifs vivent dans les régions conquises et occupées par Israël en 1967. Néanmoins, bien que ces deux populations vivent dans la même région, elles sont régies par deux systèmes légaux entièrement différents. Les Palestiniens sont apatrides et sont privés de la plupart des droits humains les plus fondamentaux. En un contraste choquant, tous les juifs – qu'ils vivent dans les territoires occupés ou en Israël – sont citoyens de l'Etat d'Israël. La question qui m'empêche de dormir, à la fois en tant que parent et en tant que citoyen, est celle de savoir comment faire en sorte que mes deux enfants, ainsi que ceux de mes voisins palestiniens, ne grandissent pas dans un système d'apartheid ? Pour atteindre ce but, il n'y a que deux manières (si l'on veut le faire en respectant l'éthique). La première, c'est la solution à Un Seul Etat, consistant à offrir la citoyenneté à tous les Palestiniens et, par conséquent, en créant une démocratie binationale dans la totalité de l'ère géographique aujourd'hui contrôlée par Israël. Etant donné le rapport des taux de croissance démographique, cela reviendrait à condamner Israël en tant qu'Etat juif ; pour la plupart des Israéliens, c'est totalement inenvisageable. La deuxième manière de mettre fin à notre apartheid passe par la solution à Deux Etats (qui implique le retrait d'Israël à l'intérieur de ses frontières antérieures à juin 1967 (avec de possibles échanges de territoires à parité), le partage de Jérusalem et la reconnaissance du droit des réfugiés palestiniens à rentrer chez eux, avec la réserve que seule, une partie (limitée) des 4 millions-et-demi de réfugiés palestiniens seraient autorisés à retourner s'installer en Israël, les autres pouvant revenir [sic, ndt] dans le nouvel Etat palestinien. Géographiquement, la solution à Un Etat semble bien plus faisable, les juifs et les Palestiniens vivant d'ores et déjà totalement de manière inextricable ensemble ; de fait, « sur le terrain », la solution à Un seul Etat (dans sa variante « apartheid ») est déjà une réalité. Idéologiquement, la solution à Deux Etats est plus réaliste, car moins d'un pourcent des juifs et seulement une minorité des Palestiniens sont favorables à la bi-nationalité. Pour l'instant, en dépit des difficultés concrètes, il est plus raisonnable de modifier les réalités géographiques que les réalités idéologiques. Si, dans un futur donné, les deux peuples décident de partager un Etat, ils pourront le faire. Mais actuellement, cela n'est pas quelque chose qu'ils appellent de leurs vœux. Donc, revenons à la solution à Deux Etats : s'il s'agit bien de la manière de mettre un terme à la situation d'apartheid, comment atteindre ce but ? Je suis convaincu que la pression extérieure est l'unique réponse. Durant les trois décennies écoulées, le nombre des colons juifs dans les territoires occupés s'est considérablement accru. Le mythe de la Jérusalem réunifiée a abouti à la création d'une ville ségréguée, d'apartheid, où les Palestiniens ne sont pas considérés comme citoyens et où les services municipaux de base leur sont déniés. Le camp de la paix israélien s'est effiloché au fil des années, si bien qu'aujourd'hui, il n'existe pour ainsi dire plus, et cela s'accompagne d'une glissade continue des partis politiques israéliens vers l'extrême droite. Par conséquent, il est évident, à mes yeux, que la seule manière permettant de contrer la tendance à l'apartheid actuelle en Israël passe par une pression internationale massive. Les propos et les condamnations provenant de l'Administration Obama et de l'Union européenne n'ont eu aucun résultat, pas même un gel de la colonisation israélienne. Quant à une décision israélienne de se retirer des territoires occupés, je n'en parle même pas, par charité ! Par conséquent, j'ai décidé d'apporter mon soutien à l'action BDS – Boycott, Désinvestissement et Sanctions -, qui a été lancé par des militants palestiniens en juillet 2005 et qui n'a cessé depuis lors de bénéficier d'un soutien de plus en plus large dans le monde entier. Ce mouvement a pour objectif de faire en sorte qu'Israël respecte les obligations que lui impartit le droit international et que les Palestiniens se voient garantir leur droit à l'autodétermination. En 2008, à Bilbao, en Espagne, une coalition d'associations du monde entier a formulé la campagne Boycott, Divestment and Sanctions en 10 points, qui vise à exercer des pressions sur Israël « d'une manière graduelle et durable, en fonction du contexte et de sa réceptivité ». Ainsi, par exemple, l'action a commencé par des sanctions contre (et des désinvestissements de) firmes israéliennes travaillant dans les territoires palestiniens occupés. Elle a été suivie par des actions contre celles qui contribuent à soutenir, voire à renforcer, l'occupation de manière patente. Dans cet ordre d'idées, des artistes venant en Israël afin d'attirer l'attention du public sur l'occupation sont bienvenus et encouragés à le faire, alors que ceux qui vont en Israël à seule fin d'y faire leur show ne le sont pas. Rien d'autre n'a marché. Exercer une pression internationale massive sur Israël est la seule manière permettant de garantir que la nouvelle génération d'Israéliens et de Palestiniens – dont mes deux garçons – ne grandiront pas dans le contexte d'un régime raciste d'apartheid. Traduction : Marcel Charbonnier.

Source : Michel Collon .info

Pour continuer nos actions pour la solidarité et la reconnaissance des droits des Palestiniens: votre soutien est primordial

BULLETIN D'ADHESION

Nom : **Prénom** :

Adresse :

Téléphone : **E-mail** :

Date : **Signature** :

Cotisation étudiants, chômeurs.....10 euros

Cotisation faibles revenus.....25 euros

Cotisation de base.....40 euros

Cotisation de soutien.....55 euros

Cotisation plus.....70 euros et plus

À envoyer à..... Limousin Palestine Maison des Droits de l'Homme 37, rue F. Mistral 87100 Limoges
(déduction fiscale)